

Concordance du Plan d'urbanisme au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil Projet de règlement CO-2025-1304

Objet : Compte-rendu de la rencontre préparatoire avec les personnes représentant la Ville de Longueuil

Date : 28 mai 2025 à 13h30

Lieu : En personne, bureau de l'Office

Étaient présents :

Office de participation publique de Longueuil

Pierre Benoit, président de la commission

Élise Naud, responsable de la participation publique

Auxane Celen, agente de service aux citoyens

Ville de Longueuil

Walid Ani, conseiller en urbanisme, Direction de l'aménagement de l'urbanisme

Simon Guillemette, chef de division, Direction de l'aménagement de l'urbanisme

1- Ouverture de la rencontre

Le président de la commission ouvre la séance. Il rappelle les objectifs de la rencontre. Il explique que toutes les communications passent par l'entremise de la responsable de la participation publique qui agit à titre de secrétaire-analyste sénior de la commission. Il souligne également que la rencontre fera l'objet d'un compte-rendu par souci de transparence. Il invite les personnes présentes à se présenter tour à tour.

Il rappelle le libellé du mandat qui a été octroyé à l'Office par le seul effet de la Charte de la Ville de Longueuil en raison de la modification au Plan d'urbanisme.

2- La démarche participative

Le déroulement de l'assemblée publique de consultation du 11 juin 2025 qui aura lieu à 19h dans la salle du Conseil est expliqué en détail par la responsable de la participation publique.

L'assemblée qui sera webdiffusée se déroulera en 2 parties :

Première partie : Information

Cette période d'information permet à la Ville de présenter les enjeux techniques et thématiques associés aux modifications du Plan d'urbanisme.

Suit une période de questions et réponses.

Deuxième partie : Expression des opinions

La deuxième partie de l'assemblée est consacrée à l'expression des opinions. Les personnes désirant s'exprimer peuvent s'inscrire sur place pendant la séance, seules les personnes qui assistent sur place peuvent exprimer leur opinion au moment de la séance.

Contributions écrites

Les personnes qui désirent envoyer leur opinion par écrit à la commission pourront le faire jusqu'au 27 juin 2025.

Rédaction du rapport

La commission procédera à l'analyse des informations et des opinions reçues, ainsi qu'à la rédaction du rapport, lequel inclura ses recommandations.

3- Les personnes-ressources de la Ville

Deux personnes-ressources ont été identifiées par la Ville afin de participer à l'assemblée publique de consultation.

4- Questions et thèmes à aborder

Les questions et les thèmes susceptibles de ressortir lors de l'assemblée publique de consultation ont été abordés. Il a notamment été question de :

- La reconfiguration possible du boulevard Cousineau;
- Les aménagements possibles pour la future piste cyclable (design, aménagement, hiérarchisation);
- L'annonce récente de la réduction de la vitesse automobile sur certains axes;
- La connectivité du réseau cyclable à l'échelle de l'agglomération;
- L'échéancier de réalisation des aménagements pour la piste cyclable;

- La correction des appellations de sites archéologiques et mise à jour des codes dans les documents;
- Les modifications en lien avec le fleuve Saint-Laurent dans le cadre de la nouvelle Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (désignation des cours d'eau d'intérêt récréatif);
- Les impacts pour les propriétés riveraines et les modalités d'accès public au fleuve.

5- Le dossier documentaire

Le président de la commission rappelle que le dossier documentaire a été rendu public sur le site web de l'Office. Des documents y seront ajoutés tout au long de la démarche.